Université de Bretagne Occidentale

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Semestre 10

UE 10 Evaluation des pratiques professionnelles

Présentation

> La réglementation en vigueur relative à l'évaluation des pratiques professionnelles
> Les dispositifs d'évaluation des méthodes qualitatives et quantitatives
> L'amélioration de la qualité des soins conduite à différents niveaux : le système de santé publique, l'organisation des soins en réseau entre différents professionnels et la pratique clinique

1 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 10h
Cours Magistral : 5h

Objectifs

> Connaître et savoir évaluer la qualité des soins en orthophonie dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou d'une évaluation
> Appliquer les recommandations professionnelles actualisées dans les activités cliniques
> Elaborer des critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles
> Ajuster le programme d'intervention orthophonique en tenant compte des interactions des différents intervenants auprès du patient et savoir présenter les objectifs d'intervention à court, moyen et long terme

Pré-requis nécessaires

UE 4.3 : Démarche clinique et intervention en orthophonie